

# Missak Manouchian

## > Après la Libération : hommages et mémoire

Après la Libération, le souvenir ardent de l'engagement de Missak Manouchian et de ses camarades pour la Liberté s'inscrit progressivement dans la mémoire collective.

69

397

32

L'an mil neuf cent quarante cinq

20-EP - 1020-44

Et le vingt-quatre Janvier

Continuant notre information



Plainte de  
Me MANOUCHIAN.

Constatons que se présente Madame MANOUCHIAN, Melinée  
31 ans, dactylo, domiciliée 19, rue Anatre, à Paris  
(3°).

Qui, serment préalablement prêté, déclare :

"Mon époux, MANOUCHIAN Missak, né en 1910, à Ady-  
man (Turquie), a été arrêté le 16 Novembre 1943, a un rendez-  
vous, dans les environs de la porte d'Ivry.

"Une perquisition a été effectuée à notre domicile  
à l'époque II, rue de Plaisance, à Paris (14°) et dans une  
chambre louée au nom de ASSADOURIAN, 8, rue Louvois. Une somme  
de 15.000 francs a été saisie dans notre logement et, dans la  
chambre de la rue Louvois une très importante quantité de linge  
et de vêtements d'homme et de dame, des bijoux et des objets  
mobiliers ont été dérobés. Je fournirai une liste détaillée des  
objets volés.

"Mon mari a été conduit à la Préfecture de Police, mais je n'ai reçu aucune nouvelle entre le moment de son arres-  
tation et celui où j'ai vu son portrait affiché sur les murs.

"J'ai reçu une lettre de mon mari, lettre d'adieu  
qu'il m'a écrit quelques instants avant d'être fusillé par les  
allemands, au fort du Mont-Valérien, le 21 Février 1944.

-33

"Je sais que mon époux a été sauvagement frappé du-  
rant son séjour à la Préfecture de Police. Ces faits pourront  
être confirmés par Madame THOMASSIAN, 53, rue de Clisson, à  
Paris (13°) qui a été arrêtée en même temps que lui et relâchée  
un mois après son arrestation.

"Les vols commis pourront être certifiés par les  
concierges de nos deux domiciles, qui pourront également recon-  
naître les policiers qui s'en sont rendus coupables.

"Un locataire du 8, rue Louvois, M. PAPAZIAN, pour-  
ra également reconnaître ces policiers.

"Je porte plainte contre les policiers qui ont  
participé à l'arrestation de mon mari et contre ceux qui se  
sont rendus coupables de vol.

Lecture faite, persiste et signe.

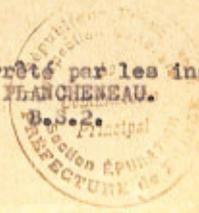
Le déclarant,

Le Commissaire Principal,

*M. Manouchian*

MENTION.

Mentionnons que M. MANOUCHIAN a été arrêté par les ins-  
pecteurs BARRACHIN, ANDRE, CONSTANT, KHOUFFOT et FRANCHENEAU.  
Dossier 953. Affaire M.O.I.



Plainte déposée par Mélinée Manouchian le 24 janvier 1945.

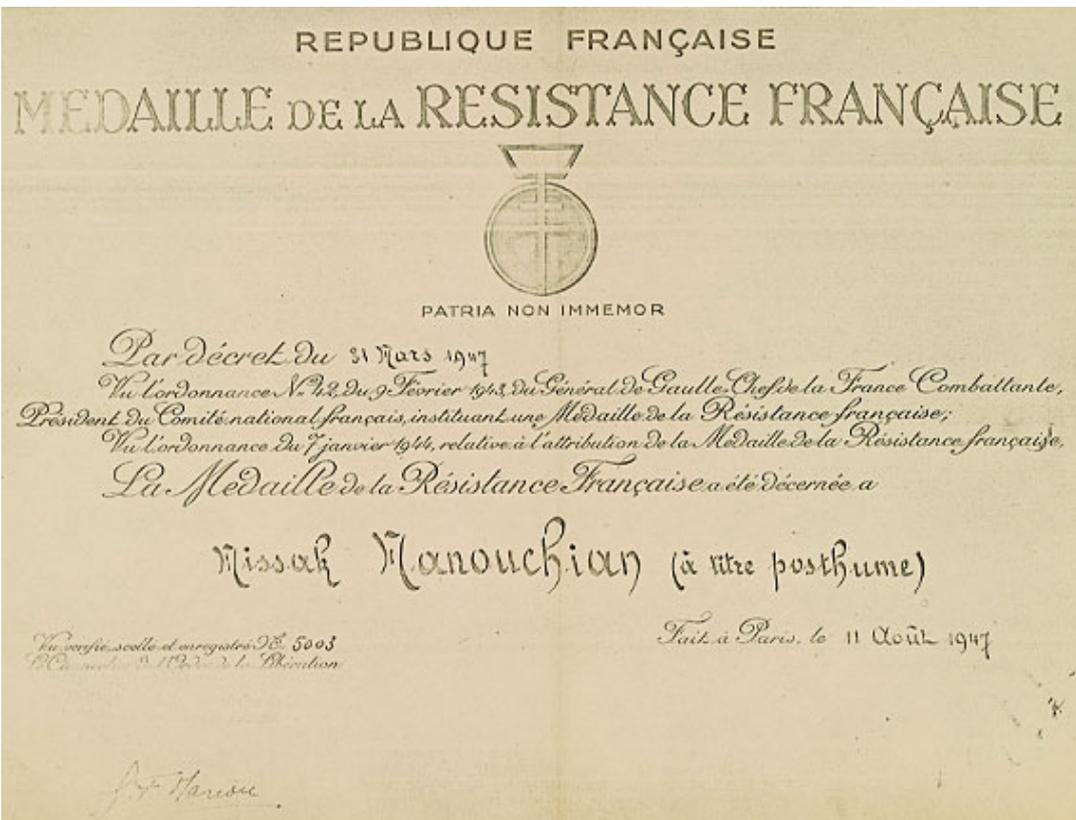
Archives nationales de France, Z/6/196, dossier 2427 Émile Constant

À la Libération, Mélinée s'emploie immédiatement à témoigner de l'engagement de Missak Manouchian dans la Résistance et à dénoncer la torture qu'il a subie avant son exécution durant son incarcération.

Le 24 janvier 1945, Mélinée dépose une plainte contre les policiers qui ont arrêté son mari.

Elle est entendue dans le cadre de l'instruction judiciaire ouverte par la cour de justice du département de la Seine contre le policier Émile Constant, condamné en 1948 à dix ans de travaux forcés et à la dégradation nationale.

Mélinée s'attache ensuite inlassablement à faire connaître Missak Manouchian et à honorer son souvenir à travers la rédaction de ses mémoires, l'organisation d'événements commémoratifs, la participation à des émissions de radio ou de télévision.



Copie de l'attribution de la médaille de la Résistance française à Missak Manouchian en 1947 à titre posthume, présente dans le dossier de demande de naturalisation de Mélinée Assadourian.

Archives nationales de France, 20010476/437, dossier 14573 X 64

La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à Missak Manouchian par décret du 31 mars 1947.

La mention « Mort pour la France » lui est attribuée en 1971.

Après la guerre, l'engagement de Missak et Mélinée Manouchian dans la Résistance est attesté par plusieurs des principaux responsables de mouvements et des Forces françaises libres ou de l'intérieur :

- le colonel Rol-Tanguy, représentant des FTP et chef régional des Forces françaises de l'Intérieur en Ile-de-France lors de la Libération de Paris,
- Charles Tillon, fondateur et commandant en chef des FTPF,
- Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur en 1941 du mouvement Libération Sud puis commissaire à l'Intérieur de la France libre.

# FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

RÉGION "ILE-DE-FRANCE"

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, Lieutenant-Colonel d'Active ROL-TANGUY, carte C.V.R. n° 695.386, ancien chef régional des F.F.I. de l'Ile-de-France, certifie que Madame Mélinée MANOUCHIAN (pseudo Jacqueline ALBERTINI), née le 13 Novembre 1913, à CONSTANTINOPE, a servi dans une unité des F.T.P.F.-R de la Région Parisienne, placée sous mes ordres :  
- du 1er février au 1er novembre 1943.

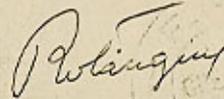
Ces neuf mois sont inclus dans la période d'activité résistante de Madame MANOUCHIAN, située entre octobre 1942 et septembre 1944.

Durant les neuf mois précités, Madame MANOUCHIAN a servi dans l'unité commandée par son mari, Missak MANOUCHIAN, fusillé le 21 février 1944, après un procès au cours duquel les Allemands portèrent 56 actions contre leurs forces et leur matériel, à son actif.

Les reconnaissances, avant et après ces actions, nécessaires à leur préparation comme à leur compte-rendu, étaient effectuées par Madame MANOUCHIAN, seule ou accompagnée; en outre, elle était chargée de l'acheminement, des ordres, des documents, des armes et des explosifs nécessaires.

Son mari arrêté, puis fusillé, Madame MANOUCHIAN n'a pas cessé de lutter avec le plus grand courage et un total dévouement, jusqu'à la libération.

ROL-TANGUY  
Ancien Chef Régional des F.F.I. de  
l'Ile-de-France



Copie de l'attestation de Résistance signée de Rol-Tanguy, portée au dossier de demande de naturalisation de Mélinée Assadourian, 1964.

Archives nationales de France, 20010476/437, dossier 14573 X 64

ATTESTATION

Je soussigné Charles Tillon, co-fondateur de l'Organisation Spéciale pour l'action armée en octobre 1940, Commandant en chef des Francs-Tireurs et Partisans Français sous l'occupation, après contrôle des témoignages et des rapports sur ses liaisons et activités, certifie sur l'Honneur,

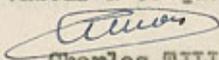
que Madame Mélinée MANOUCHIAN, née Assadourian, connue de moi sous l'occupation sous le pseudonyme de Jacqueline ALBERTINI, femme de Michel MANOUCHIAN (fusillé le 21 Février 1944) a travaillé dans la Résistance, aux côtés de Michel Manouchian, dès la formation des groupes de l'O.S. à Paris etz ensuite sous le contrôle du Comité Militaire National des F.T.P.F. (C.M.N.) jusqu'à la Libération de PARIS. Jusqu'à l'arrestation de Michel Manouchian (16 Novembre 1943), Madame Mélinée Manouchian tint le poste périlleux de son secrétariat, ne cessa pas d'assurer le rôle d'agent de liaison entre les groupes et les organisations, assura la dactylographie et la multiplication des directives de combat, la recherche des renseignements, la rédaction de comptes rendus mensuels d'activité du groupe Manouchian, transmis à Londres et à Alger, participant à des transports d'armes jusqu'à proximité des points de regroupement ou d'action, partageant aussi tous les risques de la guérilla en ville occupée par l'ennemi.

Mélinée Manouchian a joué un rôle essentiel dans toute l'activité devenue légendaire du groupe Manouchian. Après sa disparition, elle resta à la disposition du C.M.N. des F.T.P. et continua sa tâche avec la même abnégation.

Le tribunal militaire allemand l'avait condamnée à mort par contumace. Tous ses biens dans le 14<sup>e</sup> Arrondissement avaient été saisis.

Cette attestation est faite pour valoir à ce que de droit.

*Fait à Aix en Provence  
1 Navarre du Fort Baret  
le 1<sup>er</sup> juillet 1964*

  
Charles TILLON  
Ancien Commandant en Chef des F.T.P.F.  
Chevalier de Légion d'Honneur.

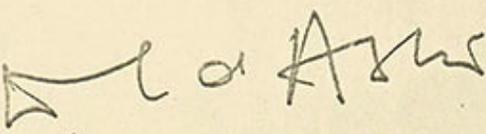
Copie de l'attestation de Résistance signée de Charles Tillon, portée au dossier de demande de naturalisation de Mélinée Assadourian, 1964.

Archives nationales de France, 20010476/437, dossier 14573 X 64

EMMANUEL D'ASTIER

Je rappelle que Misaak Manouchian, dit le Commandant Georges a été l'une des figures exemplaires de la résistance. Il a été de la fin de 1941 à l'automne 1942 l'un des principaux animateurs des groupes francs du mouvement Ouvrier international. Il a dirigé plus de cent actions contre les allemands

particiant lui même à cinquante six d'entre elles. Le gouvernement provisoire d'Alger a reconnu ses grandes actions. Manouchian a été pris par les allemands le 26 novembre 1943 et fusillé au mont Valérien le 21 février 1944. Il a resisté aux tortures et aux pires sévices. Il est mort en disant son amour pour sa seconde patrie la France

29 juillet 1964 

Copie de l'attestation de Résistance signée d'Emmanuel d'Astier, portée au dossier de demande de naturalisation de Mélinée Assadourian, 1964.

Archives nationales de France, 20010476/437, dossier 14573 X 64

La mémoire de Missak et du groupe Manouchian gagne l'espace public. En 1953, le conseil municipal d'Alfortville vote à l'unanimité l'attribution du nom de Missak Manouchian, « héros de la Résistance tombé sous les balles ennemies », à une voie de la commune.

Pour instruire cette demande, le ministère de l'Intérieur demande à la Préfecture de police de Paris de lui fournir les renseignements disponibles sur Missak Manouchian.

La démarche de la commune d'Alfortville en 1953 ne sera pas entérinée, Missak Manouchian étant de nationalité arménienne et le ministère de l'Intérieur considérant qu'il n'a pas rendu à la commune « les services éminents de nature à justifier l'hommage que le conseil municipal propose de lui décerner ».

Deux ans plus tard, en 1955, la rue Nouvelle d'Alfortville est baptisée « rue du Groupe Manouchian », tandis que la rue du même nom est inaugurée dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Louis Aragon rédige pour cette dernière occasion le poème *Groupe Manouchian* publié sous le titre *Strophes pour se souvenir* qui sera mis en musique par Léo Ferré sous le nom *L'Affiche rouge*.



COPIE.

R A P P O R T

M. MANOUCHIAN Missak, réfugié arménien, né le 1er Septembre 1906 à Adiaman (Asie Mineure), était domicilié depuis 1939, 79, rue des Plantes, à Paris (14ème).

Depuis plusieurs années, MANOUCHIAN Missak était membre de l'Union Populaire Arménienne en France, organisation de tendance pro-soviétique dont il est devenu le Secrétaire en 1937.

Il était acquis aux doctrines communistes dont cette association était une officine de propagande.

Il a été arrêté le 2 Septembre 1939, incarcéré à la prison de la Santé et libéré en Octobre suivant.

Mobilisé le 17 Octobre 1939, affecté à la 4ème Compagnie d'Instruction dépôt II4 à Guingamp, il a été classé le 13 Janvier 1940 dans la catégorie des affectés spéciaux pour une durée indéterminée à la Société Gnome et Rhône à Paris, où il a été employé jusqu'au 14 Juin 1940.

Arrêté à nouveau le 26 Juin 1941, puis libéré, MANOUCHIAN a été arrêté une nouvelle fois le 16 Novembre 1943 à Evry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise), porteur d'un pistolet 6.35 armé.

L'enquête effectuée à cette époque a établi que, sous le pseudonyme de "Georges", cet étranger était responsable général de la M.O.I. (Main d'oeuvre Ouvrière Immigrée) pour l'inter-Région Parisienne.

Condamné à mort par un tribunal militaire allemand, le 18 février 1944, pour activité de franc-tireur, il a été fusillé le 21 février 1944 au Fort du Mont Valérien.

Rapport des Renseignements généraux de la Préfecture de police de Paris au sujet de Missak Manouchian, 1953.

Archives nationales de France, F/1cl/214

13 février 1964



Objet : Cérémonies commémoratives à la mémoire des membres  
du groupe "MANOUCHIAN-BOCZOV".

---

J 30

A l'occasion du 20ème anniversaire de la mort des 23 résistants, membres du groupe "MANOUCHIAN-BOCZOV", fusillés en 1944 par les troupes allemandes, diverses cérémonies doivent avoir lieu à l'initiative de l'"Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance" (A.N.A.C.R.) et de l'"Union Fédérale des Groupements d'Anciens Engagés Volontaires et Résistants d'Origine Etrangère" (U.G.E.V.R.E.) qui ont constitué à cet effet un "Comité de Parrainage".

D'ores et déjà, le programme suivant a été arrêté :

- Samedi 22 février :

A 20 h. 45, Salle des Concerts du Conservatoire, 2<sup>bis</sup> rue du Conservatoire (9ème) : soirée commémorative à laquelle quatre à cinq cents personnes sont susceptibles de participer.

- Dimanche 23 février :

A 11 heures, au Carré des Fusillés du Cimetière parisien d'Ivry : cérémonie du souvenir, en présence d'une centaine de personnes.

Chaque année à partir de février 1945, une commémoration de l'exécution des membres du Groupe Manouchian est organisée au cimetière d'Ivry.

Les Renseignements généraux de la Préfecture de police de Paris établissent des rapports annonçant la cérémonie et en donnant un compte rendu.

En 1964, pour le « 20e anniversaire de la mort des 23 résistants membres du « Groupe Manouchian-Boczov » », les Renseignements généraux dénombrent cent-cinquante participants.

23 février 1964

Objet : Cérémonie commémorative à la mémoire des membres du groupe "MANOUCHIAN-BOCZOV".

J. 30

A l'occasion du 20ème anniversaire de la mort des 23 résistants, membres du groupe "Manouchian-Boczov" fusillés en 1944 par les troupes allemandes, une cérémonie organisée par l'Association des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) et par l'Union Fédérale des Groupements d'Anciens Engagés Volontaires et Résistants d'Origine Étrangère (U.G.E.V.R.E.) s'est déroulée ce matin, de 11 H. 15 à 11 H. 45, au carré des Fusillés du cimetière parisien d'Ivry, en présence de 150 personnes environ, parmi lesquelles on remarquait : M. Georges MARRANE, maire d'Ivry, accompagné d'une délégation du Conseil Municipal de la commune.

Quinze gerbes ont été déposées et, à l'issue de la cérémonie, les participants se sont recueillis sur la tombe des garibaldiens.

Rapports des Renseignements généraux de la Préfecture de police de Paris sur les cérémonies commémoratives à la mémoire du groupe « Manouchian-Boczov » en février 1964.

Archives nationales de France, 20080537/99

Monsieur l'Administrateur des  
Salles du Conservatoire.

Union Générale des Engagés Volontaires  
et Résistants d'Origine Etrangère (U.G.E.V.R.E.)

Association Nationale des Anciens Combattants  
de la Résistance (A.N.A.C.R.)

Union Culturelle Française des Arméniens  
de France (U.C.F.A.F.)

Amicale Juive des Anciens Résistants (A.J.A.R.)

**HOMMAGE AUX 23 HÉROS**  
**du groupe**  
**MANOUCHIAN-BOCZOV**  
*Fusillés le 21 Février 1944*

Programme du concert « Hommage aux 23 héros du groupe Manouchian-Boczov »,  
1965.

Archives nationales de France, AJ/37/696

**Samedi 27 Février 1965**  
à 20 h. 45

**Salle des Conservatoires**  
2 bis, rue du Conservatoire  
PARIS-9<sup>e</sup> (Métro: Montmartre)

**PROGRAMME ARTISTIQUE**

**SOIRÉE SOLENNELLE DU 21<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

*sous la présidence d'honneur de*  
**Monsieur Louis ARAGON**

*PRÉSIDENCE :*

**Monsieur Le Général PLAGNE** - F. A. F. L.  
Commandeur de la Légion d'Honneur.

*ALLOCUTIONS de MM.*

**Fernand ZANCA** au nom de l'U. G. E. V. R. E.  
**Le Colonel ROL-TANGUY** au nom de l'A. N. A. C. R.

M<sup>me</sup> Maria TASSO (*Cantatrice*) M. GERARDI (*Ténor*)

M<sup>me</sup> KHEDECHIAN La Chassagne (*Artiste dramatique*)

M. Claude VINCI

*chantera* ARAGON - ELUARD

*notamment :*

l'Afrique Rouge

Liberté

Au nom ...

Nuit et Brouillard

accompagné au piano par M. Lucien MERER

(Piano STEINWAY)

La cérémonie au cimetière d'Ivry s'accompagne, en 1964 et 1965 notamment, d'une soirée commémorative ou concert hommage dans la salle des conservatoires sous l'égide de l'Union générale des engagés volontaires et Résistants d'origine étrangère (UGEVRE) et de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR).